

CALVADOS, DESTINATION DURABLE

Les acteurs de la destination s'engagent pour un tourisme plus responsable

Dans l'objectif de valoriser les efforts menés par les professionnels du tourisme en faveur du tourisme durable, et d'inciter d'autres prestataires à les suivre dans ce sens, le Département du Calvados via son agence d'attractivité touristique et résidentielle Calvados Attractivité, lance la démarche « *Calvados, destination durable* ». Cette démarche qui se distingue d'une énième labellisation, a été co-construite en 2024 avec les offices de tourisme et les acteurs socio-professionnels du département engagés pour un tourisme plus responsable.

Celle-ci apporte une réponse concrète et pragmatique au **Plan d'attractivité touristique et résidentielle du Calvados**, qui place la thématique de la durabilité au cœur de sa stratégie départementale.

Elle vient également répondre à l'**évolution de la sensibilité et des attentes des touristes** en matière de tourisme responsable dans le choix de la destination, du type d'hébergement, des activités et des modes de déplacement et de consommation (produits locaux...) lors de leur séjour.

Elle s'inscrit, par ailleurs, dans les objectifs du **Plan Destination France**, qui ambitionne de faire de la France la première destination mondiale pour le tourisme durable d'ici 2030.

> Concrètement, cette initiative départementale vise :

- à **encourager et à valoriser l'engagement des professionnels locaux** vers un tourisme durable, qui intègrent parfois déjà sans en avoir pleinement conscience cette exigence dans leurs pratiques ;
- à **accompagner** les professionnels locaux dans la **transition progressive** de l'ensemble de l'offre touristique du territoire (sensibilisation, partage des bonnes pratiques, soutien financier, promotion...);
- à **renforcer et pérenniser l'attractivité** de la destination en matière de tourisme responsable.

« Calvados, destination durable » répond, dans le même temps, à l'enjeu de la **préservation de la qualité du cadre de vie** pour les résidents.

Pour les futurs résidents, l'initiative constitue un **levier d'attractivité supplémentaire** de la destination.

> 6 thématiques, 3 axes d'engagement et 52 critères

Le travail préparatoire réalisé en 2024 a permis d'élaborer une grille d'engagement qui repose sur 6 thématiques, 3 axes et 52 critères :

- **6 thématiques** : gestion et réduction des déchets, gestion des énergies, gestion et préservation de la ressource eau, respect de la biodiversité, prise en compte du volet social, alimentation ;
- **3 axes d'engagement** : « J'agis » (investissements, travaux, aménagements réalisés), « J'incite » (préconisations, conseils au client) et « Je valorise » (actions de communication / promotion) ;
- **52 critères** liés aux thématiques et axes d'engagement.

Voici une sélection de quelques-uns des 52 critères :

GESTION ET RÉDUCTION DES DÉCHETS	<ul style="list-style-type: none"> • Je choisis des fournisseurs qui utilisent des matériaux biodégradables/recyclables pour leurs conditionnements et leur demande une réduction de leurs emballages. • Je propose des bacs de tris dans les espaces communs et privés. • J'affiche les résultats de mon établissement en terme de production ou de réduction de déchets et les autres bonnes pratiques mises en place par mon établissement, liées à la gestion des déchets...
GESTION DES ÉNERGIES	<ul style="list-style-type: none"> • J'ai réalisé un bilan énergétique ou un bilan après travaux il y a moins de 2 ans ou Je mets à disposition de mes clients des vélos et/ou des coins réparation vélos et/ou des stationnements vélos • Je conseille mes clients sur les mobilités douces et transports en commun, et les incite à pratiquer des activités « bas carbone » en leur fournissant l'information nécessaire avant et/ou pendant le séjour. • Je propose des navettes gratuites entre la gare, l'aéroport, le port... et mon établissement.
GESTION ET PRÉSERVATION DE LA RESSOURCE EN EAU	<ul style="list-style-type: none"> • J'ai installé des récupérateurs d'eau (arrosage, rinçage ...) • J'affiche les bonnes pratiques mises en place par mon établissement et les éco-gestes adaptés à ma structure à destination des clients.
RESPECT DE LA BIODIVERSITÉ	<ul style="list-style-type: none"> • Je favorise l'habitat de la faune par l'installation de nichoirs, de mangeoires, de mares à batraciens ou de passages à hérissons, la tonte/taille (haies, pelouse...) de manière raisonnée. • Je propose des ateliers de sensibilisation à la faune et/ou à la flore à mes clients. • Je valorise les offres « nature » (espaces naturels sensibles, balades et randos nautiques, escapades nature, ateliers et autres activités nature...) à proximité de mon établissement...
PRISE EN COMPTE DU SOCIAL	<ul style="list-style-type: none"> • Je privilégie les fournisseurs et/ou les sous-traitants en circuit court et/ou écologiquement et socialement engagés. • Je conseille le voyageur sur la meilleure expérience de visite dans mon établissement ou à proximité pour réguler les flux et éviter les pics de fréquentation. • Je communique sur les bonnes pratiques mises en place dans mon établissement et à proximité...
ALIMENTATION	<ul style="list-style-type: none"> • Je propose une majorité de produits suivants : produits frais du jour, produits de saison, produits cultivés selon un mode d'agriculture respectueux de l'environnement, produits en circuit court (marchés/producteurs locaux...), produits dans mon potager, produits issus du commerce équitable, produits labellisés bios, produits non issus ou à base d'espèces menacée. • J'affiche sur ma carte les produits faits maison, les produits de mon potager, l'origine géographique des principaux produits (viandes, légumes, fruits...) et ceux qui sont labellisés (AOC, IGP, agriculture bio, label rouge, spécialité traditionnelle garantie-STG)...

> Plus de 700 professionnels engagés en 2025, année de lancement

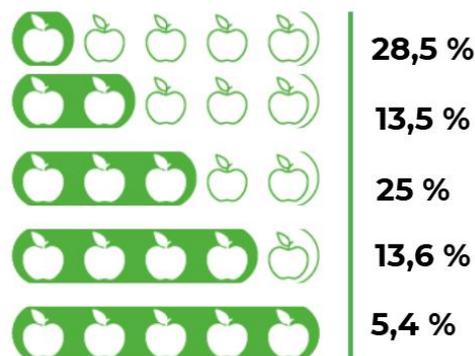
Durant le dernier trimestre 2024, les professionnels ont été invités, dans le cadre de la campagne annuelle de mise à jour de leurs données d'informations touristiques, à répondre à un questionnaire, sur la base d'une déclaration libre. In fine, l'agence Calvados Attractivité a reçu 925 réponses, ce qui correspond à :

- > **925 offres déclarées engagées** dans une démarche durable à date ;
- > **700 prestataires touristiques déclarés engagés** dans la démarche durable pour au moins une de leur offre.

En fonction du nombre de points notamment obtenus par critères, les offres se sont vu attribuer un **niveau d'engagement** (par paliers) **symbolisé par un nombre de pommes** (clin d'œil à l'un des emblèmes de notre destination) allant de 1 à 5, 5 pommes étant le niveau d'engagement maximal.

- > **Au total près de 800 offres déclarées engagées ont atteint, à date, au moins le premier niveau d'engagement d'1 pomme.**

Répartition du niveau d'engagement des offres déclarées engagées :



Un engagement visible sur le site web de la destination calvados-tourisme.com

Ce sont ces pommes qui vont s'afficher sur les offres du site web et qui permettront aux internautes et clients actuels et futurs de la destination de mieux identifier les professionnels locaux engagés en matière de tourisme durable et responsable. Cet état des lieux de l'offre durable sera mis à jour chaque année, à l'occasion de la campagne annuelle de l'actualisation de nos offres.

- > Une [page web dédiée](#) a été créée et recense l'ensemble des offres engagées à date. Chaque offre « engagée » dispose d'une fiche avec la description détaillée de son engagement en matière de tourisme durable.

et dans les établissements via un chevalet « Ici, je m'engage »

Les professionnels ayant atteint le niveau d'engagement d'au moins une pomme recevront un **chevalet affichant** (en français et en anglais) **leur niveau d'engagement** de 1 à 5 pommes.

Des kits éco-gestes proposés aux professionnels du tourisme

L'ensemble des professionnels ayant répondu au questionnaire recevront dans le courant du printemps, un **kit « éco-gestes » afin d'inciter, au sein de leur établissement, leurs clients à eux-aussi à s'engager, comprenant :**

- des nudges pour inciter à faire de petits gestes afin de réaliser des économies d'eau et d'énergies ;
- un accroche-porte à apposer par les clients souhaitant le renouvellement du linge de lit et de toilette ;
- une affichette d'information sur le tri des déchets, ainsi qu'un sticker d'information à apposer sur les bacs de collecte des hébergements ;
- une dernière affiche à personnaliser pour inciter les visiteurs à se rendre à pied ou à vélo sur un site touristique à proximité de l'hébergement.



> Nos meilleurs atouts et axes d'amélioration

Le questionnaire a permis de faire un **premier état des lieux** du niveau d'engagement des professionnels du Calvados en matière de tourisme durable et responsable. Celui-ci s'inscrit dans une démarche d'amélioration continue, progressive de la transformation de l'offre. Le but étant d'encourager et de valoriser les bonnes initiatives pour que d'autres professionnels s'en inspirent.

Il a également permis à l'Agence de mieux identifier les (éventuels) autres besoins afin d'ajuster l'accompagnement proposé aux professionnels du secteur.

Les critères durables sur lesquelles les offres sont déclarées les plus engagées

	« On est plutôt bons » (critères durables <u>les plus</u> investis...) 	« Peut mieux faire... » (critères durables <u>les moins</u> investis...) 
GESTION ET RÉDUCTION DES DÉCHETS	<ul style="list-style-type: none"> bacs de tris dans les espaces communs et privés limitation de l'utilisation des produits à usage unique achat de produits de seconde main/recyclés, vente/don des produits non utilisés affichage des consignes de tri en français/en anglais 	<ul style="list-style-type: none"> proposition de plats petite/grande faim dans les points de restauration affichage de résultats/bonnes pratiques de gestion/réduction des déchets
GESTION DES ÉNERGIES	<ul style="list-style-type: none"> équipements limitant les pertes d'énergie dispositif de régulation de la température (chauffage, ventilation, climatisation) incitation à éteindre le chauffage/la climatisation appareils électriques peu énergivores 	<ul style="list-style-type: none"> tarif préférentiel bas-carbone navettes gratuites gare/aéroport/port
GESTION ET PRÉSERVATION DE LA RESSOURCE EN EAU	<ul style="list-style-type: none"> arrosage raisonné, préservation de l'humidité des sols contrôle de la consommation d'eau incitation à adopter les bonnes pratiques/éco-gestes systèmes d'économiseur d'eau 	<ul style="list-style-type: none"> récupérateurs d'eau affichage des bonnes pratiques/éco-gestes
RESPECT DE LA BIODIVERSITÉ	<ul style="list-style-type: none"> moyens alternatifs aux produits chimiques, utilisation de produits écolabellisés limitation de l'éclairage de nuit avec une orientation des lumières vers le sol plantation d'espèces locales/vivaces/mellifères peu gourmandes en eau/produits phytosanitaires 	<ul style="list-style-type: none"> ateliers de sensibilisation à la faune/à la flore affichage des bonnes pratiques
PRISE EN COMPTE DU SOCIAL	<ul style="list-style-type: none"> fournisseurs/sous-traitants en circuit court, écologiquement et socialement engagés conseil sur la meilleure expérience de visite pour réguler les flux/éviter les pics de fréquentation 	<ul style="list-style-type: none"> sensibilisation du personnel au développement durable avantages sociaux (solutions d'hébergement pour les saisonniers, forfait mobilités durables...)
ALIMENTATION	<ul style="list-style-type: none"> produits frais du jour, de saison, en circuit court, labellisés bio, non issus d'espèces menacées... produits et plats faits maison 	<ul style="list-style-type: none"> carte/menu prenant en compte les différents régimes alimentaires affichage sur la carte des produits faits maison, labellisés...

Quelques autres premiers constats

- Les **thématiques de la « gestion et réduction des déchets »** (en particulier la « mise à disposition de bacs de tris dans les espaces communs et privés »), de la « **gestion des énergies** » (en particulier l'utilisation d'« équipements limitant les pertes d'énergie », l'installation de « dispositifs de régulation de la température (chauffage, ventilation, climatisation) » ou encore d'« appareils électriques peu énergivores ») et de la « **gestion de l'eau** » (en particulier l'installation de « systèmes d'économiseur d'eau », « l'arrosage raisonné ») sont **les thématiques les plus investies sur l'ensemble des offres déclarées engagées** ; proportionnellement la thématique « gestion de l'eau » est la thématique sur laquelle les offres sont déclarées les plus engagées sur le plus de critères (5 critères sur 6) figurant dans le top 15 des critères sur lesquels les offres sont déclarées les plus engagées ;
- Les **offres déclarées engagées liées à une activité d'« Hébergement »** (hébergements locatifs, hôtels, campings, résidences de tourisme) sont largement **les plus nombreuses** (63% offres déclarées engagées ayant au moins 1 pomme) avec une sur-représentation de l'hôtellerie (par rapport à la base d'information touristique) ; viennent ensuite les « Activités et loisirs » (loisirs et patrimoine culturel) (13% offres déclarées engagées ayant au moins 1 pomme), puis les « Commerces » (9,6 % offres déclarées engagées ayant au moins 1 pomme) et les « Restaurants » (9,5% offres déclarées engagées ayant au moins 1 pomme) ;
- **Certains écogestes**, quelle que soit la thématique, **semblent d'ores et déjà ancrés dans les pratiques professionnelles** des acteurs du secteur tels que « l'utilisation de moyens alternatifs aux produits chimiques, de produits ecolabellisés »/respect de la biodiversité ou encore la « limitation de l'utilisation des produits à usage unique »/gestion des déchets ;
- **D'autres pratiques professionnelles plus engagées semblent également s'ancrer** telles que la collaboration avec des « fournisseurs/sous-traitants en circuit court, écologiquement et socialement engagé » ou encore la « plantation d'espèces locales/vivaces/mellifères peu gourmandes en eau/produits phytosanitaires », y compris vis-à-vis de la clientèle avec un certain nombre d'incitations à « éteindre le chauffage/la climatisation » ou « à adopter les bonnes pratiques/éco-gestes en termes de préservation de la ressource en eau » et des réponses à diverses attentes fortes des clients par exemple en matière d'alimentation tels que la proposition sur la carte de « produits et plats faits maison » et de « produits frais du jour, de saison, en circuit court, labellisés bio, non issus d'espèces menacées... » ou encore des « conseils sur la meilleure expérience de visite pour réguler les flux/éviter les pics de fréquentation » ou des « conseils en terme de mobilités douces ».

> Une démarche transverse dans le cadre du Plan d'attractivité touristique et résidentielle du Calvados

La démarche « Calvados Durable » est une démarche volontairement transverse qui a dès 2023 été intégrée aux aides financières allouées par le Département pour accompagner les professionnels du tourisme et les territoires à adapter eux-aussi leur offre.

Aide aux manifestations emblématiques

Ainsi depuis 2023, les collectivités et associations porteuses de manifestations emblématiques doivent répondre à un certain nombre de points d'une charte d'engagement écoresponsable pour bénéficier d'une aide de la collectivité. Dans le cas où cela ne serait pas le cas, la structure doit s'engager à mettre en place des actions de compensation.

9 manifestations touristiques emblématiques ont pu ainsi être aidées par le Département à hauteur d'un montant total de 160 000 € comme par exemple le festival Les Extravertis à Pont d'OUILLY, les Médiévales de Bayeux, le festival Cidre & Dragon (Merville-Franceville), le festival Beauregard (Hérouville Saint-Clair)...

Aide aux hébergements et équipements touristiques

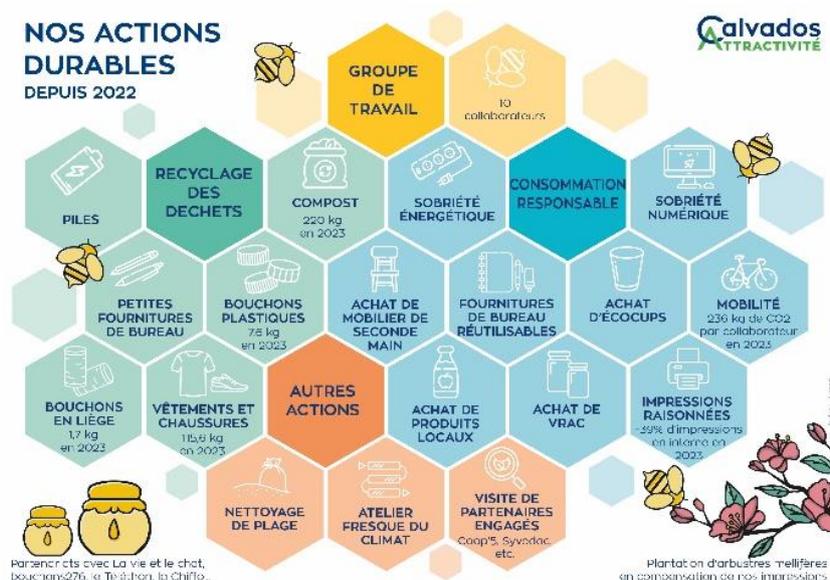
Les aides en la matière reposent avant tout sur du prêt à taux zéro. Elles peuvent être bonifiées pour des structures désireuses de s'engager dans des projets d'amélioration, de rénovations énergétiques et/ou portant des projets à vocation durable.

Ainsi en 2024, plusieurs projets ont été aidés :

- Plusieurs gîtes écologiques à Englesqueville et Vauville qui visent le label écogîte ;
- L'EpiCentre, lieu de découverte de la permaculture à Merville Franceville qui a construit un bâtiment d'accueil du public avec un maximum de matériaux de récupération, des méthodes de construction traditionnelles, des chantiers participatifs ;
- Le Golf d'Omaha Beach, très engagé dans la gestion des ressources et de la biodiversité, pour la création d'un bassin complémentaire de récupération des eaux de pluie.

> L'agence Calvados Attractivité s'empare de la démarche

Si le développement d'une destination durable est un leitmotiv pour ces prochaines années, le fonctionnement interne de l'agence Calvados Attractivité doit également favoriser le développement de la sensibilité des collaborateurs. Un groupe de travail a été créé en 2022 pour proposer des actions dans différents domaines (recyclage, énergie, mobilité, opération plage propre ...) dans l'optique de rendre l'agence la plus durable possible.



Infographie actions durables de l'agence Calvados Attractivité

© Séverine Legrain Calvados Attractivité